



COMPTES RENDUS
D'OPERATION
OPERATION CHEQUES VACANCES
EXCEPTIONNELS

Corse

Mai – Fin octobre 2020

NOM

OPERATION CHEQUES VACANCES EXCEPTIONNELS 2020

Lieu

Corse

Type

Opération de solidarité sociale et économique exceptionnelle liée à la pandémie COVID 19

Dates

Mai – Fin octobre 2020

Cibles

506 familles Corses allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corse dont le Quotient Familial est compris entre 800 et 1 000€

Opération Chèques Vacances Exceptionnels 2020 : L'Agence du Tourisme de la Corse sur le front économique et social.

Sur le modèle de l'initiative de la Région PACA dès le mois de mai, l'A.T.C. s'est engagée dans le dispositif national « Chèques Vacances Exceptionnels 2020 » afin d'apporter son soutien au tissu économique et social de la Région en ce difficile contexte sanitaire, économique et social lié à la pandémie COVID-19 ;

En effet, l'A.T.C. a saisi l'opportunité d'une aide d'Etat et d'un partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances afin de mettre en œuvre une action de soutien à destination de l'économie touristique et des familles à faibles revenus de Corse. Le principe ? Le financement et la mise en circulation de Chéquiers Vacances, permettant à la fois un soutien à la consommation pour les familles modestes mais également un soutien économique à l'industrie & l'offre touristique régionale.

Sur la base de données de la C.N.A.F. ayant identifié particulièrement les familles dont le Quotient Familial est compris entre 800 et 1 000€ et en bénéficiant d'une aide d'Etat de 50% de la somme investie, l'A.T.C. a collecté les requêtes et coordonnées des publics concernés grâce à un dispositif dédié, en ligne sur le site de l'ATC : visit.corsica. Après vérification des informations CAF des demandeurs (Quotient familial, noms, adresses de résidence, CAF référente) 506 familles ont pu être éligibles à ce dispositif et se verront dans les tous prochains jours remettre par courrier recommandé à leur domicile, un chéquier vacances, valable 2 ans à compter de la date d'émission, d'une valeur de 200€.

Une opération, dont le coût global s'élève à plus de 100 000€, destinée aux familles fragiles mais aussi à être réinjecté dans l'économie touristique régionale, ces Chèques Vacances permettant de payer des prestations de services touristiques telles que : hébergement, activités ludiques, sportives ou culturelles, transport ou restauration auprès de professionnels conventionnés auprès de l'ANCV.

Une façon également de soutenir et promouvoir un tourisme « intra - régional » pour (re)partir à la découverte de notre région.

L'opération, ouverte depuis le 7 août, qui avait été largement relayée par la presse régionale, s'est achevée le 30 septembre.



Atc.corsica

Site professionnel du tourisme Corse